



COMMISSION ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°22 DU SAMEDI 20/01/2024

Réunion du 15 janvier 2024

- Responsable C.A. : Tonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80
- Membres : Nordine BEZZAH – Léo DUSSUD - Yann DUSSUD - Jean-Luc GAILLARD – Jean-Claude LIGOUT
- Désignations Seniors : Nordine BEZZAH - 06 42 58 50 13
- Désignations critères : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
- Secrétaire arbitres seniors et jeunes : Jean Claude LIGOUT
- CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
- Responsable Observation et Validateur rapport Nord / Sud : Cédric MARY - 06 17 32 72 03

RAPPEL

Les deux capitaines et un délégué doivent raccompagner **OBLIGATOIREMENT**, à la mi-temps et en fin de match, l'arbitre jusqu'à son vestiaire.

INFO IMPORTANTE AUX ARBITRES

- En cette période hivernale, afin d'éviter de vous déplacer pour rien, il est nécessaire de faire la démarche auprès des clubs pour la bonne tenue des rencontres, afin de savoir si celles-ci sont maintenues ou l'inversion de celles-ci.

- Messieurs les arbitres, attention de bien vérifier vos désignations jusqu'à la fin de la semaine, car vous pouvez être désigné au dernier moment.

- **Pensez à prendre en photo la composition des équipes**, pouvant être utile, suite à un dysfonctionnement de la FMI.

INFO AUX CLUBS

Pour joindre un arbitre :

- Aller sur le site du District de la Loire de Football
- Onglet « ARBITRAGE »
- Prendre « Documents arbitres »
- Choisir : listing arbitre Loire 2023 – 2024....réactualisé au 10/11/23

Suite aux FIA d'octobre et novembre, 43 nouveaux arbitres ont foulé les pelouses ligériennes, pour leur 1er match, chacun accompagné par un arbitre confirmé.

INDISPONIBILITES

- M. SERINO Alexandre : les 10 et 11 février
- M. CHAVANY Emmanuel : du 8 au 20 mai
- M. PALEAU Morgan : les 20 et 27 janvier : indisponibilité tardive
- M. TERRENOIRE Fabien : le 11 février
- M. CROCE Johan : le 21 janvier (indisponibilité posée le 06/12/23) + certificat médical
- M. BEN MOSBAH Jamel : le 10 février
- M. DIAS Christopher : le 24 février

INFORMATIONS DU CTDA

- Quelques dates à retenir :

- janvier 2024 : reprise de la formation des groupes promotionnels.
- 3, 4 et 10 février : FIA n°4 à Lentigny.
- mercredi 21 février, dès 19h30, au stade Camille de Rochetaillée (lieu à confirmer) : séance exceptionnelle de rattrapage des tests physiques (ex. absence justifiée pour raisons médicales).

- samedi 9 mars, de 8h30 à 18h, à St Joseph (repas en restaurant privatisé) : stage de mi-saison pour les arbitres assistants, promotionnels (**D3P à D1P**), D1 et D2.
- dimanche 10 mars, de 8h30 à 12h30, au DLF : stage de mi-saison pour les arbitres D3.
- dimanche 10 mars, de 14h à 18h, au DLF : stage de mi-saison pour les arbitres **D4/D5**.
- samedi 25 mai, de 8h30 à 12h30, au siège du DLF : rassemblement des arbitres U15.
- dimanche 26 mai, de 8h30 à 12h30, au siège du DLF : rassemblement des arbitres U18.
- **juin 2024 (date à confirmer)**, au siège du DLF : module 8 = rassemblement de tous les arbitres stagiaires 2023/24.
- samedi 29 juin et 6-7 juillet (lieu à confirmer) : FIA n°1 de la saison 2024-25.
- samedi 14 septembre, à la salle des fêtes des Bullieux, de 8h à 18h : Assemblée Générale de la saison 2024-25.

Pour consulter l'ensemble des règlements des compétitions du District, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/statuts-et-reglements/>

- Ligne téléphonique du CDTA : 07.63.17.10.40

=====

NOTES AUX ARBITRES

- **LES INDISPONIBILITES DOIVENT PARVENIR AU MOINS 3 SEMAINES A L'AVANCE. Le règlement intérieur sera appliqué en cas de non-respect.**

- Pour toute rencontre, les joueurs et arbitres, porteurs de lunettes, doivent impérativement être munis de lunettes adaptées, sous peine de ne pas jouer la rencontre.

- Les drapeaux BIP seront désormais disponibles sur **RESERVATION OBLIGATOIRE** par mail (mail de la Délégation : delegation-roanne@loire.fff.fr) pour le lundi à 17h (dernier délai).

Les drapeaux devront être retirés le lundi avant 18 h. La location sera de 3 euros.

Le retour se fera **OBLIGATOIREMENT** le lundi suivant, avant 17h.

Les drapeaux sont accessibles à **TOUS LES ARBITRES**, sans exception, centraux ou assistants.